

Forum parlementaire à l'occasion du forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable

Déficits de gouvernance et catastrophes climatiques : le bien-fondé de l'action parlementaire

16 juillet 2024
Salle de conférence 2
ONU, New York

Rapport de synthèse

I. Introduction

1. Le Forum parlementaire à l'occasion du forum politique de haut niveau a permis aux parlementaires d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Le Forum parlementaire, organisé par l'Union interparlementaire (UIP), a mis l'accent sur deux ODD examinés par le forum politique : l'ODD 16 sur la paix, la justice et des institutions efficaces, et l'ODD 13 sur les changements climatiques. Chacun de ces ODD a fait l'objet d'une séance en présence d'experts et des dirigeants de l'UIP ont prononcé des discours d'ouverture et de clôture.

Séance d'ouverture

2. **La Dr T. Ackson**, Présidente de l'UIP, a souhaité la bienvenue aux participants et a déclaré qu'il y avait un travail crucial à faire, car la plupart des ODD ne seraient pas atteints d'ici l'échéance officielle de 2030. Si la tendance ne change pas, les clivages politiques et économiques se creuseront, davantage de femmes et de filles seront laissées de côté en ce qui concerne l'égalité des sexes, la concurrence pour les ressources naturelles s'exacerbera, les coûts humains, environnementaux et économiques des changements climatiques deviendront insoutenables et la violence et les conflits continueront de se propager.
3. La Dr Ackson a fait valoir que les parlementaires doivent traduire les objectifs mondiaux en objectifs nationaux et veiller à ce que les budgets et les lois soient alignés de manière appropriée. Si la plupart des pays disposent d'un plan relatif aux ODD, seuls 40 % d'entre eux les ont pris en compte dans leur budget national. La plupart des parlements ne participent pas à l'examen des progrès nationaux en matière d'ODD. Les parlementaires doivent adopter une approche des ODD indépendante du cycle électoral et les institutionnaliser par l'intermédiaire de commissions, de bureaux budgétaires parlementaires, d'institutions d'audit et d'autres structures pour faire en sorte qu'ils fassent partie de la culture politique et du paysage administratif.
4. Si tous les ODD sont importants et interdépendants, l'ODD 16 est essentiel car il permet de réaliser tous les autres ODD. Le monde a besoin de parlements solides et de parlementaires qui œuvrent en faveur d'institutions plus inclusives, transparentes et responsables, et d'un environnement politique visant à parvenir au bien-être pour tous grâce au consensus et à la coopération.

II. Défis communs de la mise en œuvre des ODD

Les participants ont recensé les défis ci-après.

- a) La régression des normes et principes démocratiques conduit à l'extrémisme et au populisme, ainsi qu'à une baisse de la confiance du public dans le gouvernement et ses institutions.
- b) La violence, les conflits, les guerres et le crime organisé entraînent d'immenses pertes en vies humaines et en biens, ainsi que des dépenses qui pourraient être utilisées pour lutter contre des menaces existentielles telles que les changements climatiques.
 - Le crime organisé et la corruption restent des obstacles majeurs dans de nombreuses régions. L'année précédente, 500 000 homicides volontaires ont été commis dans le monde.
 - Les guerres sont devenues plus meurtrières. L'année précédente, le nombre de civils tués dans les conflits a augmenté de 72 %.
- c) Les budgets nationaux manquent de transparence et de contrôle.
 - L'enquête 2023 d'International Budget Partnership a révélé que le rôle des parlementaires en matière de contrôle budgétaire est en déclin. Environ la moitié des 125 pays passés en revue n'ont pas analysé les besoins liés à la mise en œuvre du budget, et un cinquième des parlements n'ont pas approuvé les budgets ou l'ont fait tardivement.
- d) Les parlementaires, les parlements et d'autres institutions publiques manquent de capacités pour mieux s'acquitter de leurs fonctions.

Recommandations aux parlementaires pour la réalisation des ODD :

- a) Rendre les gouvernements plus inclusifs, représentatifs et participatifs.
 - Inclure les femmes, les jeunes, les populations autochtones et les autres groupes marginalisés dans tous les processus décisionnels.
 - Donner la priorité à la parité hommes-femmes au sein de toutes les entités, faute de quoi les filles et les femmes continueront d'être laissées de côté.
 - Éliminer la discrimination fondée sur le sexe dans les institutions financières publiques, où seulement 11 % des chefs des ministères des finances ou des banques centrales sont des femmes, afin d'inverser la tendance à la sous-utilisation chronique des fonds dans les secteurs qui touchent le plus les femmes et les filles, tels que l'eau et l'assainissement, l'agriculture et les changements climatiques.
 - Encourager la participation du public à tous les niveaux du gouvernement.
- b) Demander des comptes à tous les ministères de tutelle, et non uniquement à l'exécutif.
- c) Renforcer les relations avec les institutions supérieures de contrôle.
- d) Prendre des mesures pour lutter contre la corruption.
 - Par exemple, le Tchad a créé une autorité indépendante chargée de lutter contre la corruption et un bureau de médiateur national.
- e) Mettre en place des cadres à plusieurs niveaux (mondial, régional, national et municipal) et multisectoriels (industrie, secteur privé et communautés locales, femmes, jeunes et groupes autochtones).
- f) S'engager dans une réflexion commune et partager les informations et les meilleures pratiques, ainsi que les outils scientifiques et technologiques, avec d'autres parlementaires et partenaires.
 - Solliciter l'UIP, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), International Budget Partnership, le Groupe de la Banque mondiale et d'autres organisations multilatérales et de la société civile pour profiter de leur soutien et de leur expertise.
 - Insister sur le renforcement de la formation et des capacités des parlementaires et des fonctionnaires afin d'améliorer la compréhension des budgets et des finances publiques, y compris l'idée que les budgets reflètent les valeurs et les priorités d'un pays.
- g) Aider à moderniser les parlements et les institutions gouvernementales en intégrant les nouvelles technologies.

- h) Sensibiliser le public et aider à lui faire comprendre l'importance des ODD pour tous les peuples et la planète.
- i) Incarner le rôle de représentants du peuple en écoutant les électeurs et en exprimant leurs besoins et leurs espoirs dans les forums nationaux et internationaux.
- j) Investir dans la consolidation de la paix, le multilatéralisme et la coopération internationale, et plaider en faveur de ces domaines.
- k) Comprendre les liens entre les ODD 13 et 16. L'action climatique est importante non seulement pour atteindre les objectifs climatiques, mais aussi pour améliorer les systèmes de gouvernance.

III. ODD 16 : Investir dans les parlements en tant qu'institutions clés de la gouvernance

- 5. L'ODD 16 est un catalyseur essentiel des autres ODD et pourtant il est l'avant-dernier des 17 ODD en termes de progrès. Les États régressent par rapport à leurs obligations en matière de droits de l'homme, les conflits et la violence sont omniprésents, et des gouvernements corrompus et peu réactifs affaiblissent les contrats sociaux et rendent la justice insaisissable pour les plus marginalisés.
- 6. L'ODD 16 souligne la nécessité d'une administration et d'institutions publiques efficaces, y compris les ministères, les parlements et les tribunaux. Cet aspect est essentiel pour créer des sociétés fortes et durables. Il est urgent d'agir pour renforcer les institutions gouvernementales et veiller à ce qu'elles soient inclusives, transparentes et participatives.

Recommandations aux parlementaires pour accélérer les progrès vers l'ODD 16 :

- a) Se concentrer sur le devoir originel de l'État d'assurer la sécurité de tous les citoyens : sans sécurité, la population n'aura pas confiance dans les institutions.
- b) Concevoir des programmes inclusifs et participatifs, faute de quoi les structures et les politiques ne refléteront pas les besoins de la population.
- c) Créer des sous-commissions au sein des parlements pour mieux analyser les budgets et s'assurer qu'ils sont transparents et équitables.
- d) Établir des relations avec les citoyens et la société civile en veillant à ce que les auditions gouvernementales leur permettent de participer de manière effective et constructive.
- e) Surveiller les dépenses dans le temps afin d'évaluer leur impact sur les groupes vulnérables : la sous-utilisation chronique des fonds concerne souvent les secteurs qui affectent le plus les femmes et les filles.
- f) S'attaquer aux causes profondes de l'inégalité.

IV. ODD 13 : Renforcer le financement de l'adaptation et de l'action climatique pour un monde durable et résilient

- 7. Une action collective est nécessaire de toute urgence pour lutter contre les changements climatiques, qui constituent l'une des menaces les plus graves auxquelles l'humanité est confrontée. L'année 2023 a été la plus chaude jamais enregistrée et aucun pays n'a été épargné par les effets de la crise climatique, notamment les températures extrêmes, l'élévation du niveau de la mer, la fréquence et l'intensité accrues des tempêtes, des inondations et des sécheresses, ainsi que la perte de biodiversité et de faune.
- 8. Un financement plus adéquat et plus accessible de l'action climatique est nécessaire pour atteindre les cibles, car le monde n'est pas sur la bonne voie pour mettre en œuvre l'Accord de Paris sur la lutte contre les changements climatiques. À cet égard, il convient de conjuguer plusieurs types de

financement, y compris provenant des secteurs public et privé, ainsi que des financements mixtes et des sources de financement philanthropiques et novatrices. Les pays développés doivent aider les pays en développement, qui ont une responsabilité moindre dans les changements climatiques, mais qui en subissent le plus les conséquences.

Recommandations aux parlementaires pour accélérer les progrès vers l'ODD 13 :

- a) Promouvoir une science du climat solide et une évaluation des risques climatiques.
- b) Mettre davantage l'accent sur l'adaptation au climat dans les plans de développement nationaux, et veiller à ce que les gouvernements fixent et respectent des engagements ambitieux en matière de climat, tels que ceux fixés dans l'Accord de Paris.
- c) S'efforcer de mobiliser toutes les sources de financement possibles, publiques et privées, pour accroître les investissements en faveur de l'action climatique.
- d) Envisager des sources de financement innovantes, notamment une taxe mondiale sur l'aviation, des programmes d'échange de droits d'émission, des incitations pour les programmes d'énergie et d'agriculture propres, et des obligations vertes.
 - o Plaider en faveur de la réaffectation de plus de 1 000 milliards d'USD des subventions annuelles qui appuient des pratiques nuisibles à l'environnement.
 - o Envisager de plaider en faveur d'une taxe sur les profits excessifs des producteurs de gaz et de pétrole.
- e) S'appuyer sur des recherches et des analyses solides.
 - o À titre d'exemple, les rapports nationaux sur le climat et le développement du Groupe de la Banque mondiale aident à hiérarchiser les stratégies d'adaptation au climat en fonction des besoins propres à chaque pays.
- f) Inclure les femmes dans les processus décisionnels relatifs aux politiques d'adaptation au climat.
- g) Collaborer avec d'autres ministères des finances par l'intermédiaire de groupes tels que la Coalition des ministres des finances pour l'action climatique, qui regroupe plus de 90 pays.
- h) Faire appliquer les lois environnementales existantes : alors que plus de 150 pays reconnaissent le droit à un environnement sain, il est nécessaire de renforcer la surveillance et l'application des lois et politiques en vigueur.
- i) Renforcer les capacités des institutions, en particulier dans les petits États insulaires en développement et les États les moins avancés, afin qu'elles puissent recevoir des fonds et les dépenser de manière responsable et efficace. Il convient de veiller à ce qu'elles disposent d'un environnement attrayant pour les investissements et les actions en faveur du climat.
- j) Collaborer avec le secteur privé pour comprendre quels aspects freinent et entravent les investissements.
- k) Chercher des moyens de réduire les risques liés aux fonds privés grâce à un financement public.
 - o Par exemple, dans le cadre du Programme de prêts à la rénovation à faible coût en Irlande, l'argent public fait baisser les taux d'intérêt pour rendre le programme plus attractif et moins risqué.
- l) Contribuer à simplifier le financement de la lutte contre les changements climatiques afin de le rendre plus accessible.
- m) Collaborer avec les organisations communautaires pour mettre en œuvre les programmes d'adaptation au climat au niveau local, ce qui permettra d'obtenir de meilleurs résultats à moindre coût.
- n) Partager des informations, des connaissances et des ressources avec les pays moins développés.
 - o Par exemple, l'Irlande partage des informations avec les petits États insulaires en développement en ce qui concerne la construction d'infrastructures de réseau qui intègrent les énergies renouvelables.

- o) Faire de la justice climatique une priorité : les pays développés sont les plus gros pollueurs, mais ce sont les pays les moins développés qui subissent le plus les répercussions des changements climatiques.

V. Séance de clôture

9. **M. M. Chungong**, Secrétaire général de l'UIP, a fait savoir que les forums de l'UIP suscitaient un intérêt croissant et que les parlementaires étaient fermement décidés à s'engager dans une action collective en faveur des ODD. Malgré des défis tels que la régression des pratiques démocratiques et le déclin de la confiance dans les institutions, les parlementaires sont prêts à agir et à rendre les parlements plus performants grâce au contrôle, à l'allocation des budgets et à la représentation. Les parlementaires peuvent utiliser une série d'outils pour rendre les gouvernements plus transparents, plus inclusifs et plus responsables. Ils doivent participer plus étroitement aux examens nationaux volontaires relatifs aux ODD et faire pression pour obtenir un financement adéquat et une mise en œuvre complète des plans de développement. Le renforcement des capacités, la coopération et la coordination interparlementaires restent plus importants que jamais pour atteindre des objectifs communs au bénéfice de tous et de la planète.

Annexe

Liste des intervenants

Séance d'ouverture

Dr Tulia Ackson, Présidente de l'UIP

Séance 1 : ODD 16 : Investir dans les parlements en tant qu'institutions clés de la gouvernance

Modératrice : Mme Petra Bayr, parlementaire, Conseil national d'Autriche

M. José García Ruminot, Président du Sénat du Chili

M. Arvinn Gadgil, Directeur, Policy Center for Governance, PNUD

Mme Ana Patricia Munoz, Directrice exécutive, International Budget Partnership

Séance 2 : ODD 13 : Renforcer le financement de l'adaptation et de l'action climatique pour un monde durable et résilient

Modérateur : M. David McGuinty, parlementaire, Chambre des communes du Canada, Président de la Commission permanente des Affaires de Nations Unies de l'UIP

Mme Ligia Noronha, Sous-Secrétaire générale et Cheffe du Bureau de New York du PNUE

M. Marc Ó Cathasaigh, député, Oireachtas d'Irlande

Mme Jennifer Sara, Directrice mondiale, Groupe des changements climatiques, Groupe de la Banque mondiale

Séance de clôture

M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP